



Mise en place d'une campagne de stérilisation féline 1^{er} trimestre 2023

La commune de Villers-lès-Luxeuil a débuté sa campagne de capture et de stérilisation des chats errants sans propriétaire connu.

Celle-ci se poursuivra sur les prochaines semaines.

Rappel : tout propriétaire de chats à l'obligation de faire identifier ses animaux (tatouage, puce, collier...), en application du Code rural.

Merci de votre compréhension, n'hésitez pas à nous signaler en mairie 03.84.94.57.24 tout chat errant.